



PROGRAMME DE FORMATION

Module 1

Le kit de survie comptable : les bases obligatoires pour les associations (comptabilité de trésorerie)

JEUDI 18 ET VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

FORMATEUR ET FORMATRICES : Blandine VOINEAU, Laure GEORGET et Kévin EYBERT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre aux responsables de structures associatives de prendre connaissance des obligations légales liées à la comptabilité ;
- Se doter des outils pour tenir une comptabilité associative de base (comptabilité de trésorerie) ;
- Être en mesure de construire, suivre et s'approprier un budget.

COMPÉTENCES VISÉES

Maîtrise des obligations fiscales et comptables des associations ;
Connaissance des critères obligeant les associations à passer d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement ;
Compréhension des enjeux des différents éléments de la comptabilité de trésorerie (adhésions / achats / ventes / subventions...) ;
Capacité à mobiliser les connaissances comptables acquises après la formation.

PROGRAMME PAR DEMI-JOURNÉE

JEUDI 18 OCTOBRE MATIN

Accueil des participant-e-s entre 9h30 et 10h.

Courte introduction aux obligations fiscales

Identifier et différencier les différentes obligations fiscales :

- liées à l'occupation d'un local (taxe d'habitation, taxe foncière) ;
- liées à l'emploi de salarié-e-s (déclaration sociale nominative, taxe d'apprentissage, contributions à la formation professionnelle continue) ;
- liées à l'activité économique (impôt sur les sociétés, contribution économique territoriale, taxe sur la valeur ajoutée) ;
- liées à la gestion patrimoniale de l'entreprise.

Les obligations comptables : la comptabilité de trésorerie

Critères autorisant les structures associatives à réaliser une comptabilité de trésorerie et passer d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement : enjeux et critères.

Pause repas 13h

JEUDI 18 OCTOBRE APRÈS-MIDI

Reprise de la journée à 14h30

SUITE Les obligations comptables : la comptabilité de trésorerie

- les adhésions ;
- gestion des adhésions / tenue d'un registre des adhérent.e.s ;
- les achats / frais généraux ;
- tri et classement des factures, les pièces à garder, le classeur de comptabilité ;
- les subventions ;
- les ventes pour celles qui ont une activité économique ;
- facturation et classement des ventes ;
- spécificités pour les associations ayant une caisse :
gestion de la caisse / établir une fiche de caisse / absence de caisse enregistreuse ;
- La TVA : assujettissement ou non ?

Présentation des exercices du lendemain, évaluation et prise en compte des niveaux de chacun.e. Rappel aux participant.e.s faisant partie d'une association déjà constituée de la nécessité de ramener les pièces comptables et relevés de banque pour ceux qui veulent travailler sur l'activité de leur structure.

Fin de la première journée de formation à 18h.

VENDREDI 19 OCTOBRE MATIN

Accueil des participant.e.s à 9h30

Reprise des éléments vus la veille (questions/réponses)

- Exercices d'application :
 - à partir des relevés de comptes et pièces comptables des participant.e.s (s'il y en a), créer un journal de trésorerie et en sortir un budget ;
 - construire un budget / assurer son suivi et mesurer les écarts prévisionnel / réalisé.

Pause repas 13h

VENDREDI 19 OCTOBRE APRÈS-MIDI

Reprise de la journée à 14h30.

- Fin des exercices de la matinée ;
- Exercices spécifiques selon les besoins identifiés depuis la fiche participant.e et tout au long de la formation ;
- Retours et bilan de la formation ;
- Présentation du module 2 qui aura lieu les 3 et 4 décembre 2018.

Fin de la formation à 18h.

Chaque stagiaire repart avec des documents ressources et des matrices fonctionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'une part de mettre en lumière les *obligations* auxquelles doivent se soumettre les acteurs et les actrices des structures associatives pour différencier les pratiques comptables à mettre en œuvre selon les associations. Parallèlement, définir théoriquement les outils comptables et illustrer, par des exercices pratiques tout le long de la formation, les enjeux et les intérêts de tels outils. Les apports théoriques sont à la fois d'ordre méthodologique et articulés à des éclairages très précis issus de sciences économiques et d'ouvrages de comptabilité associative. Un ensemble de documents-ressources seront mis à la disposition des stagiaires tout au long de la formation et disponibles à la récupération sur clé usb.

MOYENS ET SUPPORTS

A partir d'une formation orale supportée par des diaporamas animés, le formateur et les formatrices proposeront une formation théorique complétée par une série d'exercices pratiques depuis des fichiers tableur (Excel/ Open Calc). Il est donc nécessaire que les stagiaires viennent avec leur ordinateur portable et leurs documents comptables informatiques (pour illustrer les éléments comptables enseignés à partir des réalités des structures associatives des stagiaires).

LES FORMATEUR ET FORMATRICES

Blandine VOINEAU, Formatrice diplômée du DHEPS (diplôme des Hautes études de Pratiques Sociales) Master Sciences de l'Éducation (Strasbourg), Master Sciences et Pratiques de Arts (Aix-Marseille), BAFA.

Laure GEORGET, actuellement responsable de la gestion administrative et financière d'une association fiscalisée. Master Ecole de Commerce (Marseille). Plusieurs formations courtes en comptabilité et gestion.

Kévin EYBERT, DUT de Gestion des Entreprises et des Administrations (DUT GEA à Paris-V), Maîtrise d'Expertise Economique (Paris-XII), ancien collaborateur juriste et comptable de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Région Île-de-France (CCI IDF).

PRÉ-REQUIS Connaissance du monde associatif, motivation et volontarisme, bases de logiciel tableur Excel/Open Calc (pour les exercices pratiques).

PUBLIC animateurs/trices et bénévoles associatifs en situation de responsabilité ou de pilotage de projet, direction et coordination de structures associatives ayant à tenir une comptabilité, personnes souhaitant créer une association.

EVALUATION Un temps spécifique est prévu pour les bilans oraux et les retours écrits (« évaluations à chaud ») des stagiaires en fin de formation.

NOMBRE DE STAGIAIRES Nombre de stagiaires total : entre six et vingt personnes.

DURÉE, DATE ET LIEUX DE FORMATION La formation aura lieu les 18 et 19 octobre 2018, à Marseille, le lieu est encore à confirmer.

COÛT DE FORMATION 518 euros

